



Compte rendu du Bureau Directeur de la Ligue d'Ile de France

Du 31 AOUT 2020 à 19h

Au siège de la Ligue d'Ile de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

Membres du bureau	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
BEAUSSART Patrick	X		
FREYCENET Pierre	X		
RAY Jacques	X		
ROUSSEAU Didier		X	
THIVET Sylvie	X		
Représentants des Comités Départementaux			
CD 77 GREGOIRE Guy		X	
CD 78 D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
CD 92 LECONTE Hugues		X	
CD 95 THEILLET Jérôme	X		
Invités			
SOUMAH Marc-Angelo	X		

Patrick BEAUSSART ouvre le bureau directeur et remercie les membres de leur présence.
Le président excuse les membres qui n'ont pas pu être présents.

1. Point financier

○ Résultats 2019/2020

L'expert-comptable et le commissaire aux comptes ont effectué leur visite annuelle pour la validation des comptes de l'exercice 2019/2020. Les comptes ont été modifiés selon leurs demandes. Le résultat de l'exercice est de 13 843€. Il est à noter qu'une provision de 30 000€ a été incluse pour l'aide aux clubs suite à la pandémie covid19. Cette aide est en direction des clubs participants aux compétitions, des petits clubs en difficultés et des clubs qui s'impliquent sur la formation ainsi que sur les nouveaux clubs. Les modalités précises sont en cours de rédaction.

Pendant le confinement, plusieurs salariés ont été mis en chômage partiel.

- Budget 2020/2021

Le budget reste similaire en termes de montant de dépenses et recettes. Il est enregistré une petite augmentation de salaire suite au remplacement de Christophe Ernotte. Il faut y ajouter l'embauche d'une salariée en CDD afin de développer un catalogue numérique en direction des entreprises. La perte de 50% des mutations a été impactée dans le budget ce qui représente une perte de 20 000€ en recettes. Le contrat des photocopieurs est arrivé à échéance ce qui constitue une économie de frais significative.

La Ligue va devoir faire face à des difficultés financières sur les prochaines saisons. Les résultats positifs des saisons précédentes permettent à la ligue d'aborder ces difficultés avec confiance.

- Facturation

La Ligue a été facturée par la FFTT pour les clubs qui ont participé au 4^{ème} tour du CF. La Ligue ne refacturera pas les clubs ce qui constitue une aide pour les clubs de 1200€.

2. Point administratif

- Préparation de l'AG (invités, logistique, récompenses, ppt, documents, appel à candidature, interventions extérieures...)

Les documents relatifs à l'AG ont été communiqués aux participants. Il ne manque que 2 documents financiers qui seront communiqués pour le Conseil de Ligue. Concernant les candidatures, aucun médecin n'a candidaté. Pour l'instant, il y a 15 candidats pour 15 places avec 4 candidates. L'AG se déroulera à Antony qui dispose d'une salle qui permettra de mettre en place la distanciation entre les participants. 2 écrans ont été acquis et seront utilisés pour les présentations lors de cette AG. Les invitations sont limitées du fait de la situation sanitaire. La remise des récompenses aux jeunes sera faite lors de la réunion des parents du pôle. Les récompenses individuelles n'auront pas lieu dans le même objectif de réduction du nombre de participants.

1 seul représentant par club sera admis et l'utilisation des délégations sera encouragée.

La modification des statuts réalisée à la suite de l'AG 2016 a changé le mode de désignation du président de la Ligue : le président est désormais élu par les membres du Conseil de Ligue et est ensuite présenté à l'assemblée générale sans vote. Les délégués et leurs suppléants seront élus par l'assemblée générale.

- Travaux bâtiment

Pendant la fermeture annuelle, il a été constaté une panne électrique qui a empêché les salariés d'accéder aux locaux à cause des rideaux métalliques non alimentés. La réparation a été faite mais elle est provisoire.

Le prestataire nettoyage pose problème au niveau des prestations et de la facturation.

Un robot a été mis en place sur le standard téléphonique.

- Investissement

2 ordinateurs portables ont été achetés pour la trésorière et la responsable sportive afin de pouvoir s'ajuster à la mise en place du télétravail.

3. Statuts et règlements / IRD / Jury d'appel

Pas d'actualité

4. Point DRH

Le télétravail a été mis en place pour les salariés jusqu'au 31 décembre 2020. Un point sera fait pour évaluer la poursuite de ce mode de travail. Les avenants seront signés prochainement.

Carine Babonneau a été embauchée en remplacement de Christophe Ernotte depuis le 17 aout 2020.

Les périodes de formation sur les outils et compétitions sont programmées. La personne qui devait prendre le poste de gestion des projets développement a finalement décliné la proposition. Une candidature va être faite afin de pouvoir trouver la personne adéquate.

5. Point institutionnel

- Subventions

Le CRIF a demandé de répertorier toutes les actions sur la mandature 2016-2020 et une présentation des actions qui seront menées de 2020 à 2024.

Ce travail a été réalisé à partir du PSTC qui avait été rédigé en collaboration avec les comités départementaux.

Une réunion de calage est à prévoir sur les prochains mois avec les services du CRIF et leur Vice-Président, Patrick Karam.

6. Activités Branche Sportive

La constitution des poules a été réalisée début juillet. Il y a eu peu de réclamations concernant cette constitution. La saison est prête à démarrer. Le protocole de reprise a été édité par la FFTT.

La CSR devra s'adapter aux nouvelles situations et problèmes d'application qui ne manqueront pas de lui être remontées.

7. Activités Branche Technique

- Pôle Espoirs

Les activités du pôle espoirs ont redémarrées depuis 3 semaines avec un stage sur le CREPS.

Le premier CPS est programmé pour le mois de septembre

8. Activités Branche Formation

Les examens des formations d'arbitrage qui n'ont pas pu se tenir lors du confinement sont en cours de reprogrammation pour le premier trimestre.

9. Activités Branche Développement

- Projet entreprise

Celui-ci est en attente de l'embauche l'employée en CDD.

10. Informations générales

Toutes les AG des comités départementales auront lieu dans les 2 prochaines semaines avec en point d'orgue l'AG de la FFTT le 13 septembre.

Le CDOS met en avant sa formation santé. Cela cause de la confusion entre cette formation labellisée et la formation santé FFTT en 2 modules.

Le projet de la nouvelle gouvernance est pour l'instant mis de côté par la FFTT.

11. Questions diverses

Aucune questions diverses.

Fin du bureau directeur à 20h50.

Le Président

Patrick BEAUSSART

